

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 NOVEMBRE 2023

Le 10 novembre 2023, le conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur CAZORLA Dominique, Maire.

Date de la convocation : 3 novembre 2023

Nombre de conseillers en exercices : 11

Étaient présents :

BLANCO Jordan

CAZORLA Dominique

CHABRIER Alexandre

CHARBONNIER Jérôme

DEFOND Marion

FORET Clotilde

GIBERT Maryline

GOUTORBE TORRE Jeannine

MOREL Nathalie

PENT Damien

Était absente : DEFOND Thérèse

Secrétaire de séance : CHARBONNIER Jérôme

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu de la séance du 13 octobre 2023
- Étude de devis pour les aménagements extérieurs du stade
- Étude de demande de subvention
- Projet de réfection du petit appartement de l'école, DPE
- Décision modificative
- Questions diverses

Ordre du jour : Approbation du compte rendu de la séance du 13 octobre 2023

Le compte rendu de la séance du 13 octobre 2023 est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour : Étude de devis pour les aménagements extérieurs du stade

Le conseil municipal valide le devis de M. PAGE d'un montant de 1 800 € HT pour le broyage des souches autour de la zone de loisir.

Concernant l'aménagement du parking, du terrain de pétanque, de l'accès PMR et pour le rattrapage du niveau, le conseil municipal valide le devis de l'entreprise Sylvain B. TP pour un montant de 6 838,00€.

Au sujet des plantations des arbres et haies, il est convenu de terminer les aménagements en cours afin de pouvoir pleinement se projeter sur les plantations.

Ordre du jour : Étude de demande de subvention

Plusieurs demandes de subventions sont parvenues en mairie, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- Ne pas accorder de subvention à l'association des Restaurants du cœur.
- Ne pas accorder de subvention à l'association Bien vivre en Pays d'Urfé.
- Ne pas accorder de subvention à l'association des anciens mineurs.

Ordre du jour : Projet de réfection du petit appartement de l'école, DPE

Présentation des divers travaux possibles concernant le logement du milieu au-dessus de l'école. Il est prévu de réaliser un Diagnostic de Performance Energétique pour les logements de la commune non diagnostiqués et ensuite échelonner les travaux à réaliser.

Ordre du jour : Décision modificative

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les transferts de crédits qui doivent être effectués :

Dépenses investissement :

- | | |
|--|-------------|
| - Compte 21538 – 252 Autres réseaux – Eaux pluviales lotissement | 32 010.00 € |
| - Compte 2152 – 249 Installations de voirie – Place des Grumiers | - 4010.00 € |

Recette investissement :

- | | |
|--|-------------|
| - Compte 1641 – 252 Emprunts en euros – Eaux pluviales lotissement | 28 000.00 € |
|--|-------------|

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette décision modificative.

Ordre du jour : Questions diverses

- **Commémoration du 11 novembre**

Rendez-vous à 11h00 devant le monument aux morts. Installation à 10h30.

- **Préparation du 8 décembre**

Présentation du déroulement de la soirée préparée par la commission Associations/Animation. Cf Saint-Priest. *Info* n°11. Jérôme prépare l'affiche du 8 décembre.

- **Commission de suivi des sites miniers**

Réunion de la commission de suivi de site le jeudi 30 novembre à 14h00 à la salle des fêtes de St-Priest.

- **Commission de sécurité pour la salle des fêtes**

Réunion prévue le 22 novembre 2023 à 11h00. Il est nécessaire de faire procéder au contrôle des appareils de cuisson d'ici-là.

- **Convention de partenariat et d'objectif de la lecture publique avec le département de la Loire**

Réunion avec la médiathèque départementale le 22 novembre à 16h00 avec des représentants de la mairie et des bénévoles de la bibliothèque.

- **Plan « climat, air, énergie » territoriale**

Réunion le 28 novembre à 19h00 à Saint Just en Chevalet (aide à l'élaboration des Zones d'Accélération des Énergies Renouvelables). Une seconde réunion est prévue le 5 décembre à 19h00 également à Saint-Just.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 1^{er} décembre à 20h00 à la mairie.

La séance est close à 22h30.